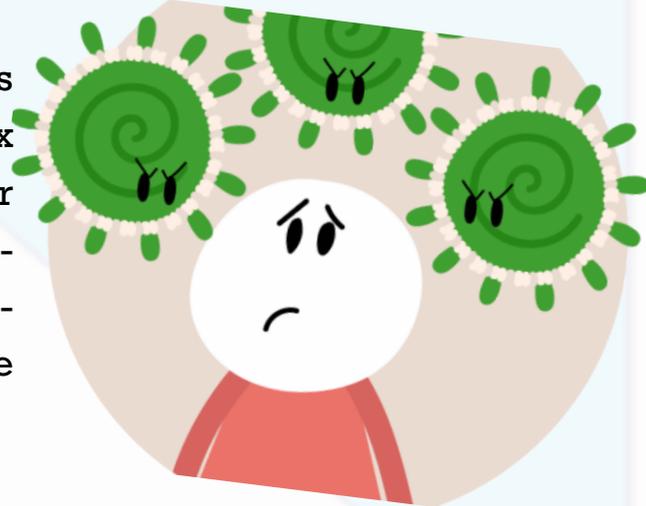




# Festival d'Aneries Quevillaises

Suite à la FAQ COVID de ce 28 décembre, notre Organisation syndicale UNSA est contactée par un grand nombre de nos collègues du réseau commercial, cadres et non cadres.

Ils ne comprennent en effet pas les dispositions prises par la Direction, qui ne se conforme pas aux décisions du Gouvernement : "dès le 3 janvier 2022, le recours au télétravail sera rendu obligatoire pour tous les salariés pour lesquels il est possible, à raison de trois jours minimum par semaine et quatre jours quand cela est possible."



**La FAQ ne va-t-elle pas à l'encontre des dernières consignes gouvernementales dont le but est de ralentir la propagation massive du variant "Omicron" fortement contagieux et ainsi protéger les salariés et la clientèle ?**

Les décisions de la Direction ne sont-elles pas contraires aux intérêts du Groupe Matmut ?



Si un salarié est infecté, ne risque-t-il pas de contaminer l'effectif en présentiel et le contraindre à s'absenter ? La Direction se verrait alors obligée de fermer l'agence sans pouvoir assurer la continuité de service.

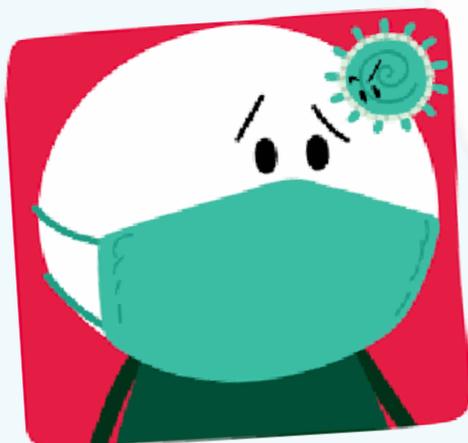
Alors qu'en laissant le choix du télétravail et du travail à guichet fermé, l'employeur multiplie les canaux d'accueil téléphonique tout en limitant le risque.

A ce jour, la totalité des agences est équipée d'ordinateurs portables, les responsables d'agence sont assez professionnels et consciencieux pour se prendre en main et s'organiser.



La Direction ne doit pas IMPOSER le télétravail aux personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas le faire, tout doit se faire dans la concertation et la bienveillance.

Le gouvernement a exigé de prioriser le télétravail durant une période de trois semaines, peu de sociétaires se déplaceront en agence à cause du COVID.



La prise de rendez-vous "à tout prix" est vue comme une incohérence par l'UNSA, nos collègues et les sociétaires eux-mêmes, quelle certitude d'avoir un salarié pour accueillir un client alors qu'Olivier VERAN déclarait hier : **« En ce moment, plus de deux français sont contaminés chaque seconde ».**

**C'est pourquoi l'UNSA demande l'application des consignes de l'Etat en matière de télétravail y compris pour toutes les agences du réseau commercial, puisque ces dernières, incluses dans l'accord télétravail, sont de facto éligibles au télétravail.**

**Non, les agences ne sont pas de la chair à canon, nous ne devons pas faire du chiffre à tout prix, la santé est primordiale et devrait être le fer de lance d'une société mutualiste !**



Notre Organisation syndicale UNSA préconise le travail à guichet fermé et le télétravail afin de limiter le contact entre salariés et défendre le service et la santé de tous.

Et c'est dans l'intérêt de tous que nous agissons.

# Vos contacts UNSA "Agences" :



**Catherine AUDIGUET  
PERRON**  
Gironde (33)  
Tél. 06 13 10 34 33



**Viviane CHAMARD  
PACALY**  
Haute-Loire (43)  
Tél. 06 24 06 06 09



**Manuela CHERRUAULT**  
Eure (27)  
Tél. 06 59 81 61 02



**Michel CONVERT**  
Vaucluse (84)  
Tél. 06 09 11 95 86



**Sabrina DURBECQ**  
Ardennes (08)  
Tél. 06 78 58 52 51



**Bruno GIBONI**  
Ardennes (08)  
Tél. 06 01 94 30 73



**Josiane GOSSIN**  
Vendée (85)  
Tél. 06 83 65 02 06



**Florie JAILLET**  
Saône-et-Loire (71)  
Tél. 06 52 57 07 03



**Zarah KARIMDJEE  
SOILHI**  
Rhône (69)  
Tél. 06 27 83 44 21



**Marie-Line LESUR**  
Aisne (02)  
Tél. 06 42 61 13 63



**Elisabeth PEREZ**  
Hérault (34)  
Tél. 06 09 87 01 97



**Thierry PUZA**  
Nord (59)  
Tél. 07 87 16 88 26

“Il n'est rien qui ne s'arrange  
par la pratique du non-agir.”  
Lao-Tseu



Banques Assurances  
Sociétés financières

# bulletin d'adhésion

**En France, l'adhésion à une organisation syndicale n'est pas une obligation,  
c'est avant tout une démarche volontaire**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Date de naissance .....

Mail privé ..... @ .....

Site de travail Matmut .....

**Je demande à adhérer à la Fédération UNSA  
Banques Assurances et Sociétés Financières**

Le (date) .....

Signature

Scannez-moi avec  
votre téléphone !



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé privé, utilisé uniquement à des fins d'informations syndicales. Conformément à la loi «RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Elisabeth Perez (coordonnées ci-dessous).

**A retourner par courrier à : Elisabeth Perez, 724 chemin de Tarnié 34820 Assas  
ou par mail : [unsa.matmut@gmail.com](mailto:unsa.matmut@gmail.com)**